



**AVIS du MAIRE DE CHAUMONTEL**  
**Sur ARRETE DE CIRCULATION N° 2025-162T**

**1 - LOCALISATION**

<b>Communes de</b>	LUZARCHES et EPINAY CHAMPLÂTREUX
--------------------	----------------------------------

<b>Objet des travaux</b>	Modification du balisage lourd pour la phase 4B
--------------------------	---

<b>Localisation des travaux</b>	RD316 du PR 14+0562 au PR 16+0947 et la bretelle RD316E4

<b>Période</b>	Du 27/05/2025 jusqu'au 28/05/2025 de 21h à 6h

**2 - MOTIF de la DEMANDE d'AVIS**

<b>Hors agglomération</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>En agglomération</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
---------------------------	-------------------------------------	-------------------------	-------------------------------------

<b>RN</b>	<input type="checkbox"/>	<b>RD classée à grande circulation</b>	<input type="checkbox"/>
		<b>RD</b>	<input checked="" type="checkbox"/>

À compter du 27/05/2025 jusqu'au 28/05/2025 de 21h à 6h des déviations seront mises en place pour tous les véhicules;  
ces déviations emprunteront l'itinéraire suivant:

Déviation 1:

Dans le sens Province vers Paris,  
Au giratoire, prendre la rue de Moanda puis la route des bruyères, au giratoire, prendre la RD922Z en direction de Seugy puis la RD922 en direction de Epinay-Champlâtreux reprendre la RD316.  
Pour récupérer la rue de Gascourt, prendre la bretelle RD316E3 puis prendre la RD922 en direction de Lassy et prendre la rue des quatre vents.

Déviation 2:

Dans le sens Paris vers Province,  
Sortir sur la RD922 en direction de Seugy puis récupérer la RD922Z, la route des bruyères et la rue de Moanda en direction de Chaumontel reprendre la RD316.

En direction de la RD316, la route de Gascourt sera fermée,  
prendre la rue des quatre vents jusqu'à la RD922 et récupérer la déviation 1 pour rejoindre Paris ou la RD316 en direction de Chaumontel pour rejoindre la Province.

En direction de la RD316, l'avenue de la libération sera fermée,  
Prendre l'avenue de la libération en direction de Luzarches centre puis la rue Charles de Gaulle, la rue du Pontcel et l'avenue du Maréchal Joffre en direction de la RD922, prendre la déviation 1 pour rejoindre Paris ou la RD316 en direction de Chaumontel pour rejoindre la Province.

### 3 - AVIS du MAIRE DE CHAUMONTEL

 **Favorable**
 **Défavorable**

<b>Commentaires</b>	
---------------------	--

**Date :**

**Signature :**